

Le tour des moulins

Des visites fort intéressantes



Le tour des moulins

une journée des moulins fort appréciée

Sous la houlette de Jean-Dominique Lartigue, président de l'Association Plaisance Patrimoine Historique, près de cinquante personnes ont visité trois moulins de la bastide de Plaisance.

Le Grand moulin de Cassagnac et son canal associé furent les premiers présentés. Jean-Dominique Lartigue a expliqué que le canal était à l'origine prévu pour l'irrigation mais que face à la forte croissance économique de la région sous le Second Empire, Bernard-Adolphe Granier de Cassagnac décida de construire une imposante minoterie moderne. Le facteur d'orgues Daniel Birouste exposa ensuite son projet de création d'une Cité de l'orgue qui doit voir le jour prochainement dans ce beau bâtiment industriel de la seconde moitié du XIXe siècle.

Par la rue Ste Quitterie, le groupe regagna ensuite le vieux moulin des abbés de la Case Dieu du XV^e siècle. Ce moulin à deux meules et un batan (foulon) a appartenu successivement aux abbés, aux seigneurs de Lengros, aux St Pierre Lespéret puis aux Rosapelly, bourgeois de Plaisance. Il fut transformé à la fin du XIX^e siècle en une grande minoterie. Christophe Castets, nouveau propriétaire a entrepris depuis 2019 la revitalisation du site par l'organisation d'activités culturelles et festives.

Le dernier moulin visité fut le foulon de St Pierre Lesperet. Il est né de la dissociation en 1813 de la double fonction de meunerie et de foulage des laines du vieux moulin des abbés de la Case Dieu et fut établi sur le canal de fuite de ce dernier. Doté en 1892 de la dynamo de Gramme, il fut l'une des premières usines électriques du département. Monsieur et Madame de Rességuier l'ont magnifiquement restauré au début des années 2000. La visite se termina par un apéritif gentiment offert par Monsieur Henri de Rességuier aux participants ravis de cette matinée.

Il faut signaler la publication à l'automne 2023 d'un ouvrage qui recense tous les moulins du canton de Pardiac Rivière-Basse dont les trois moulins ci-dessus.



Sur le pont du canal de Rousset (002).jpg



Devant le moulin (2) (002).jpg